



HAL
open science

Émeutes urbaines en France. Les émeutes françaises racontées aux Brésiliens

Angelina Peralva

► **To cite this version:**

Angelina Peralva. Émeutes urbaines en France. Les émeutes françaises racontées aux Brésiliens. 2006, 23 p. halshs-00484224

HAL Id: halshs-00484224

<https://shs.hal.science/halshs-00484224>

Submitted on 18 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emeutes urbaines en France¹
Les émeutes françaises racontées aux Brésiliens

Angelina Peralva²

RESUME : La vague de violences qui a touché la France en novembre 2005 ne peut être expliquée comme un simple effet de la crise des banlieues. Deux autres niveaux d'analyse doivent être pris en compte : la nation comme limite de la démocratie, que la mondialisation et la figure du migrant étranger interpellent ; et les troubles dans la représentation politique, que la fin de la société industrielle a mis à l'ordre du jour. Au-delà d'une crise des banlieues, la France fait face aujourd'hui à une crise des bases de fonctionnement de sa démocratie.

MOTS CLES : Violence urbaine, sentiment de justice, démocratie

I – Une forme pré-démocratique d'action collective

Novembre 2005 : des chaînes de télévision du monde entier affichent pendant plusieurs jours les impressionnantes images de voitures incendiées dans les banlieues françaises. Les journalistes expliquent que la « crise du modèle français d'intégration » serait en train provoquer la révolte de jeunes sans diplôme, chômeurs, enfants de travailleurs immigrés, victimes constantes de l'échec scolaire, du racisme et de l'exclusion. L'expression « émeute », employée pour désigner ces protestations urbaines violentes, « riot » en anglais, n'a pas d'équivalent exact en portugais. Sa double racine – mouvement et émotion – suggère combien l' « émeute » est, indissociablement, une « chose » et une pensée qui la qualifie. Il y a là l'idée de mouvement, mais il y a là aussi l'attribut de l' « irrationalité » propre à une manifestation de type émotionnel. Un tel attribut n'a rien à voir avec la violence en tant que telle – toute protestation violente n'est pas une « émeute ». Lorsque des paysans français s'attaquent aux transporteurs espagnols ou italiens pour détruire des marchandises (primeurs, vin) qui imposent selon eux une concurrence déloyale à leurs propres produits, on ne parle pas d' « émeute ». Encadrées par des syndicats ruraux, ces manifestations s'inscrivent dans les cadres d'intelligibilité propres aux « mouvements sociaux ».

L' « émeute » est liée en Europe à une longue tradition historique de protestations pré-démocratiques qui semblaient vouées à disparaître sous la démocratie. Dans les années cinquante, lorsque Eric Hobsbawm a publié son étude sur les primitifs de la révolte dans

¹ Traduction française d'un article paru in Vera Telles (dir.). *Sociologia da condição operária. Tempo Social. Revista de Sociologia da USP*, vol. 18, n° 1, junho de 2006

² Professeur au département de sociologie de l'Université de Toulouse II, chercheur au LISST-CERS, Université de Toulouse II et au CADIS-EHESS Paris.

l'Europe moderne, il a insisté sur l'archaïsme de ce type de protestation, unimaginable selon lui à notre ère (cf. Hobsbawm, 1966, p. 129). Et lorsque, contre toute attente, le phénomène ressurgit, comme à Brixton en avril 1981, première grande émeute dans l'Europe de l'après-guerre, un rapport destiné au Parlement britannique diagnostique derrière ce conflit une remise en cause profonde des bases de la paix civile (cf. Scarman, 1982).

En effet : l'épuisement de cette forme traditionnelle de l'action collective populaire qu'est l'« émeute » s'inscrit dans l'élargissement exceptionnel de l'espace politique qui a dominé l'horizon des démocraties occidentales tout au long du vingtième siècle. Phénomène « pré-politique » selon l'expression polémique et souvent contestée de Hobsbawm, l'« émeute », dans ses formes historiques les plus anciennes, est étroitement liée à un déficit de citoyenneté et tend toujours à disparaître là où citoyenneté et capacité de négociation politique se développent. En ce sens, sa réactivation doit être comprise à la lumière de la formidable érosion actuelle du champ politique et de ce que, dans l'expérience contemporaine, échappe au cadre institutionnel démocratique – même lorsque ce cadre est en partie préservé.

II – Le retour des « émeutes » en France

La fin progressive des émeutes urbaines à partir de la moitié du 19^{ème} siècle a eu lieu parallèlement aux progrès de l'organisation des travailleurs (formation de syndicats, partis, d'une presse ouvrière), mais elle a aussi dérivé d'importants changements dans la relation entre les élites et les masses populaires. Auparavant définies comme « dangereuses », ces dernières ont été peu à peu redéfinies comme « laborieuses » (cf. Chevalier, 1984 ; Robert, 1990), bénéficiant désormais du droit à manifester pacifiquement dans les rues (cf. Favre, 1990)³. Ces changements témoignent des conditions historiques à partir desquelles une pacification relative des relations sociales a été possible, grâce à ce que les Français appellent le « modèle républicain ». Un tel modèle se forme au milieu d'intenses débats sur la manière de « former une société » qui marquent l'avènement de la 3^{ème} République (1870-1940) (cf. Donzelot, 1984).

Après la révolution de 1848, après la défaite de 1870 contre l'Allemagne et la Commune de Paris un peu plus tard, les risques de désagrégation, rupture et violence étaient

³ Un texte de Jaurès, publié dans le journal *l'Humanité* du 26 janvier 1908, explicite le sens de cette conquête : « la victoire du prolétariat, dit-il, ne consiste pas à défiler malgré l'interdiction du gouvernement, mais d'obliger les gouvernants à *autoriser* les grandes manifestations ouvrières organisées sous le contrôle et sous la responsabilité des ouvriers eux-mêmes. (Souligné par moi, cf. Offerlé, 1990, p. 114.)

considérables en France. La « République », en ce sens, a représenté un compromis limité entre ordre social et démocratie. L'ordre s'est constitué sur une base *nationale* grâce à la formation, dans les termes de Dominique Schnapper (1994), d'une « communauté de citoyens » : grâce à la laïcité (c'est-à-dire, la neutralité) de l'Etat, ces citoyens pouvaient se définir comme des individus égaux face à l'Etat et à la loi, malgré les inégalités profondes qui les séparaient et malgré le fait d'adopter des croyances politiques, religieuses ou culturelles complètement différentes. L'ordre s'est aussi constitué sur la base d'un principe *social* – la complémentarité des fonctions économiques caractéristiques du monde industriel, distinctes mais également nécessaires et par conséquent légitimes comme celle d'ouvrier et patron, rendait possible la formation d'une solidarité « organique » et la construction d'une « société » (nationale), selon les termes de Durkheim. Quant à la démocratie, elle s'est bâtie non pas simplement grâce à la reconnaissance du droit de vote aux ouvriers, mais grâce à la reconnaissance, par la « République » et dans les limites de la nation, de la légitimité du conflit des classes. En ce sens, la définition du phénomène républicain comme simple « communauté de citoyens » (cf. Schnapper, 1994), qui imprègne le débat français actuel, est parfaitement inexacte, puisqu'elle ne considère pas le thème du conflit des classes, inséparable de la formation de la nation à ce moment là (cf. Gauchet, 1980).

Aujourd'hui, l'une des raisons (même si ce n'est pas la seule) de l'épuisement de ce modèle, c'est justement l'affaiblissement du conflit de classes, face à une dynamique définie par de nouveaux seuils d'individualisation de la vie sociale et par la construction de nouvelles formes d'agrégation de la vie collective à partir de principes distincts de ceux qui ont eu pour base le conflit industriel. Les conditions historiques dans lesquelles cet épuisement s'effectue sont complexes et renvoient à un ensemble de transformations qui ont touché de façon ininterrompue la France et les grandes démocraties industrielles au moment du second après-guerre : depuis l'accroissement considérable des niveaux de consommation, la diminution relative de l'emploi industriel et l'élargissement proportionnel des services et des couches moyennes, l'amélioration de la protection sociale et l'élévation des niveaux d'éducation de la population, jusqu'à, plus récemment, tous les changements économiques et technologiques qui ont accompagné le phénomène de la mondialisation et toute la gamme d'effets négatifs qui lui sont associés, comme l'aggravation du chômage et l'affaiblissement de la capacité des institutions d'Etat à préserver les anciennes bases « républicaines » de l'unité nationale (cf. Wiewiorka, 1999 ; Dubet, 2002 ; Schnapper, 2002).

Si les changements sont complexes et profonds, ses aspects négatifs principaux ont pris les traits d'une jeunesse de souche populaire formée par des descendants des travailleurs

étrangers qui se sont installés dans le pays entre 1945 et 1974, dans le cadre d'une immigration vouée à fournir une main d'œuvre peu qualifiée à l'économie française (cf. Weil, 1991). Avec la fermeture des frontières à l'immigration de travail, dans les années 70, les travailleurs étrangers résidents ont acquis le droit à séjourner de façon permanente dans le pays en faisant venir leur famille, grâce à un dispositif dit de « regroupement familial »⁴. L'immigration se poursuit, néanmoins, non plus en tant que migration de travail mais comme migration de peuplement. Autrefois pratiquement invisibles, ces nouveaux immigrés bientôt allaient devenir visibles dans le monde urbain, en y laissant la marque de leurs pratiques religieuses, de la présence de leurs enfants dans les écoles, et ça en même temps que les hommes étaient massivement touchés par le chômage.

L'entrée dans l'espace public d'une jeunesse formée par des descendants d'immigrés étrangers survient au début des années 80 avec deux expressions principales : des conduites de rupture fortement médiatisées – les célèbres « rodéos » de la périphérie de Lyon, lors desquels des voitures volées circulaient à haute vitesse dans les quartiers populaires, avant d'être rituellement incendiées dans une sorte de potlatch des temps modernes ; et la formation d'un mouvement « beur »⁵ et d'associations antiracistes. Si la violence était alors un fait présent et facilement observable dans les banlieues, elle n'était pas encore un enjeu du débat public. Elle le devient au début des années 90, lorsque le terme « violence urbaine » fait son entrée dans les médias et commence à formater les dépêches de l'Agence France Press, devenant une rubrique permanente dans les rédactions des journaux et de la télévision (cf. Peralva et Macé, 2002). Ce moment correspond à une radicalisation du débat dont fait l'objet cette catégorie de la population. Elle allait désormais incarner, non plus les limites du « modèle républicain » et la nécessité d'un ajustement dans sa capacité « d'intégration », conformément aux termes employés dans la décennie précédente, mais la menace contre lui : on la considèrera comme « incapable de s'intégrer », de « respecter la loi commune » et les préceptes de la « République ». Tel est le contexte moral qui marque le retour des « émeutes » dans le pays.

Les émeutes de la mort

Les émeutes populaires telles celles qui nous intéressent ici se distinguent en fonction de leurs enjeux, qui diffèrent entre eux à chaque période. Dans l'Europe préindustrielle, elles

⁴ Ce droit constitutionnel leur a été garanti contre l'avis du gouvernement de l'époque, grâce à la mobilisation des associations de défense des travailleurs immigrés (cf. Weil, 1991).

⁵ Manière par laquelle on désigne les Arabes descendants d'immigrants en provenance du Maghreb, nés en France.

étaient « alimentaires » - liées à la variation du prix du blé, une rubrique particulièrement importante dans le budget des familles pauvres (cf. Tilly, 1978 ; Rudé, 1982) ; dans la France du 19^{ème}, elles traduisent la présence dans l'espace public d'une masse populaire qui menace le pouvoir par la voie de la rupture révolutionnaire – en ce sens, la violence avait un contenu protopolitique, alors même que le crime et la violence politique étaient alors quasiment inséparables, ce qui explique pour le reste la désignation « classes dangereuses ». Les émeutes qui, dans les années soixante, ont ponctué la longue lutte des Afro-américains pour les droits civiques ont été inextricablement liées à la dynamique des relations de race dans le pays. Comment caractériser l'enjeu des émeutes déclenchées par des jeunes descendants d'immigrés dans les banlieues françaises dans les années 90 ? Même si elles sont le plus souvent expliquées comme le résultat des difficultés économiques qui touchent cette catégorie de la population, il y a là quelques traits spécifiques qui se répètent depuis quinze ans et que seule une approche phénoménologique du problème permet de dévoiler.

La première de ces « émeutes » en France est survenue à Vaulx-en-Velin, commune de la banlieue de Lyon, en octobre 1990. A l'époque, le quartier touché par la violence était en voie de rénovation urbaine, grâce à l'initiative de la mairie communiste. Samedi, 6 octobre, Thomas Claudio, jeune descendant d'immigrés portugais, meurt dans un accident de moto en essayant d'échapper à un contrôle de police (il ne portait pas de casque, alors que c'est obligatoire). Dimanche, 7 octobre, de violents incidents ont été déclenchés dans le quartier. Le lundi, 8 octobre, ces incidents se sont étendus à d'autres villes de l'agglomération lyonnaise et la violence s'est intensifiée.

Deux recherches à ce sujet effectuées pour l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, IHESI, m'ont permis de recenser vingt-quatre incidents du même type entre octobre 1990 et juillet 1995 dans différentes villes de France. Ces données m'ont suggéré une désignation de ces manifestations comme « les émeutes de la mort ». Autrement dit, le phénomène, tel qu'il se renouvelle en France depuis octobre 1990 (et tel qu'il s'est présenté en novembre 2005, dernière émeute importante enregistrée) peut être défini comme une protestation violente engagée par des jeunes habitants des périphéries urbaines en réponse à la mort violente de l'un d'entre eux. Dans plus d'un tiers des cas étudiés, la police a été directement ou indirectement liée à la mort qui a déclenché la protestation⁶. Mais on constate également l'existence d'incidents causés par des morts en lien avec l'action de vigiles de supermarchés, par des suicides en prison, ou par des crises déclenchées par des

⁶ Une étude relative à une période plus courte (jusqu'à 1993) confirme cette proportion d'un tiers (cf. Bui-Trong, 1993).

condamnations perçues comme complaisantes à l'égard d'auteurs d'homicides commis à l'encontre de jeunes, ou directement en tant que protestation contre de tels homicides. Les jeunes de banlieue confirment cette causalité centrale. En octobre 1990, à l'occasion de l'émeute de Vaulx-en-Velin, l'un d'entre eux a déclaré aux journalistes : « N'oubliez pas de dire que ceci n'a rien à voir avec les étés chauds des Minguettes. *Là c'est à cause des morts.* » (Journal *Libération*, 8 octobre 1990. Souligné par moi.)

A ce phénomène correspond une temporalité idéale typique, en trois actes. Premier acte, une protestation violente circonscrite à un quartier – le quartier où résidait la victime – immédiatement après la mort violente du jeune⁷. Deuxième acte, on assiste à un déplacement de l'aire des conflits, souvent en direction du centre-ville ou même vers des communes avoisinantes, grâce à la présence de « casseurs »⁸. On observe à ce moment-là une élévation considérable du niveau de la violence. Troisième acte, la violence reflue et une manifestation pacifique est organisée en vue d'essayer de transformer la révolte primitive en une protestation politique. L'épicentre du soulèvement, « l'émeute » proprement dite, est constitué par un mouvement à base émotionnelle, en réaction contre la mort violente en question. Même s'il ne s'agit pas d'une mobilisation organisée, la violence constitue les jeunes en tant que communauté imaginée et, plus encore, constitue autour d'eux un espace public à l'intérieur duquel ils sont appelés à se comporter comme des acteurs collectifs. La violence attire les médias et suscite la présence d'une nébuleuse d'alliés – des adultes du quartier, des syndicalistes, des acteurs institutionnels. Elle mobilise des élus et les pouvoirs publics en général. La présence des « casseurs » introduit dans ce processus deux nouveaux éléments. D'abord, en transformant l'« émeute » d'une protestation territorialisée en quelque chose de plus grand, dans la mesure où la casse élargit la géographie de la violence. Mais aussi parce que les « casseurs » marquent les limites de cet espace public nouvellement construit et des négociations qu'il autorise. La violence de l'« émeute » est canalisée de façon précise et auto limitée. Souvent les « émeutiers » cherchent à se distinguer des dégâts effectués par les « casseurs », revendiquant un traitement institutionnel des problèmes qui les touchent. Mais l'espace public qui se forme autour d'eux, grâce à la violence, est fragile et se défait beaucoup trop vite, les empêchant de se constituer durablement en tant qu'acteurs collectifs.

⁷ Même lorsque la mort a lieu dans un endroit très différent, c'est dans son quartier de résidence que la protestation est déclenchée.

⁸ Littéralement, « ceux qui cassent ». Ces personnages, dotés d'une grande mobilité, sont souvent des membres de groupes anarchistes. S'y ajoutent, depuis quelques années, des jeunes descendants d'immigrés issus des banlieues. Dans les manifestations étudiantes de mars 2006 contre le « Contrat Première Embauche » (qui permettait pendant deux ans qu'un jeune soit licencié sans que le patron n'ait à en fournir les raisons ; le contrat a été retiré après deux mois de manifestations qui ont paralysé l'enseignement dans le pays), la police a enregistré également la présence de « casseurs » d'extrême droite.

L'engagement subjectif dans la violence

Je voulais comprendre les conditions à partir desquelles les jeunes s'engageaient subjectivement dans l'« émeute ». Jusqu'à quel point cet engagement avait des sources sociales et pouvait être expliqué en termes de pauvreté, exclusion, échec scolaire comme le prétendaient les plus divers acteurs du débat public, y compris les journalistes ? Pour essayer de répondre, j'ai choisi la voie de l'étude de cas. Je me suis intéressée à une « émeute » survenue en 1994 dans une commune de la banlieue nord de Paris, où l'incident déclencheur avait été la mort d'un jeune par un autre jeune. Pas d'intervention de la police, directe ou indirecte, pas d'intervention d'adultes ou vigiles de supermarché. Juste un règlement de comptes entre des adolescents (la victime avait 16 ans). Dans une première étape, j'ai établi une reconstitution rigoureuse des faits, en recueillant des témoignages des participants les plus divers à l'épisode, y compris des policiers du commissariat local et ceux de la brigade d'homicides, responsable de l'enquête. Dans une seconde étape, j'ai réalisé une intervention sociologique⁹ avec les jeunes émeutiers, ce qui a impliqué des échanges avec eux sur une période de quelques mois. Ce travail nous a permis une bonne compréhension générale sur la dynamique de la protestation. Mais il a surtout confirmé le caractère central de l'angoisse de mort dans l'architecture générale du soulèvement.

Centralité perceptible, d'abord, à travers les différents témoignages recueillis chez les jeunes. Voici un peu de ce qu'ils ont dit :

« Les « émeutes », ça arrive quand un type meurt. Par exemple, un flic renverse un jeune sur une moto. Ils font une « émeute » pour lui car personne n'aime la police. »

« Les « émeutes », c'est à cause de la mort des jeunes dans certains quartiers, pour les venger. »

« Les « émeutes », c'est à cause d'un crime... Tu connais quelqu'un, il meurt sans aucune raison, tu as la haine... »

Une chercheuse demande au plus jeune parmi les jeunes du groupe comment on pourrait *éviter* l'« émeute » ; la réponse est surprenante :

« On ne peut l'éviter. Quand elle vient, elle vient. Quand la mort vient – elle vient... Elle vient tout d'un coup, elle ne peut pas s'en aller. Quand elle vient – ben, tu ne peux pas renier la mort... »

⁹ Méthode de recherche élaborée par Alain Touraine pour étudier l'action collective et les mouvements sociaux (cf. Touraine, 1978). L'intervention sociologique comprend une série de réunions avec les acteurs concernés, dont certaines en présence d'interlocuteurs externes, liés de façon significative à leur champ d'expérience. Le but, c'est de reproduire en situation de laboratoire les relations sociales qui caractérisent l'activité du groupe, en produisant ainsi des matériaux discursifs qui seront ensuite objet de l'analyse.

Protestation fondamentale contre la mort violente d'un jeune, il y a dans l' « émeute » quelque chose de difficile à dire. L'un d'entre eux ajoute : « on casse, c'est tout ».

Le jour où l' « émeute » a été discutée dans notre groupe d'intervention, un silence profond s'est installé. Un des chercheurs a effectué un récit rétrospectif des faits. Un des adolescents a demandé : « Je voudrais juste savoir : pourquoi il a été tué ? ». Le chercheur dit qu'on aurait la réponse avec le jugement du coupable. Une fille demande quand aurait lieu le jugement et se met à pleurer (elle était une parente proche de l'auteur du crime). Le chercheur poursuit son récit. Un des jeunes l'interrompt : « Je n'ai pas envie de parler de ça ». Le chercheur demande à ce qu'il explique pourquoi. Il répond qu'il ne sait pas. Et il ajoute : « si on parle de ça, c'est comme si... » La phrase n'est pas complétée. Il reprend au bout de quelques minutes : « Faut pas prendre ça en mal, mais ça fait revivre de mauvais souvenirs... Si vous voulez parler de quelque chose d'autre, il n'y a pas de problème. » Aux journalistes, l'un d'entre eux avec déclaré à l'occasion de l'émeute : « Si nous n'avions pas bougé, il (la victime) aurait été enterré comme un petit immigré de banlieue. »

Les hésitations qui ont ponctué notre discussion sont suggestives de la dimension sacrée de l'émeute. En France, dit Jean-Pierre Bernard, la ritualisation de la mort s'inscrit dans une tradition républicaine et de gauche. Plus l'acteur se définit en tant qu'acteur historique, plus la célébration ritualisée de la mort fait partie de son processus de structuration. « La mort communiste est (...) un problème collectif et communautaire. Elle révèle ou précipite l'engagement et l'adhésion à une idéologie, à un ensemble de pratiques. Elle sert de référence, d'exemple et de signe pour le futur » (cf. Bernard, 1986, p. 42). Cette célébration de la mort en tant qu'élément constitutif de la mémoire et de l'acteur collectif s'effectue souvent par la voie du conflit. A ce propos, Madeleine Rebérioux rappelle : « il a fallu quinze années pour que le mur des Fédérés¹⁰ émerge comme lieu privilégié de la mémoire communeuse. » Cette mémoire s'organise avec la « République », dans un processus qui l'intègre peu à peu à la mémoire nationale (cf. Rebérioux, 1984, p. 620).

Les morts qui aujourd'hui se situent à l'épicentre des émeutes urbaines restent en partie étrangères à la conscience nationale française. Elles posent surtout problème aux jeunes descendants d'immigrés des banlieues et à ceux qui les côtoient le plus directement. Et pourtant, ces morts ne sont pas moins ritualisées.

Dans le cas que nous avons étudié, un éducateur a raconté que, après la vague de violences, les jeunes ont d'abord voulu voir leur ami à la morgue, avant la fermeture du cercueil : « ils nous ont demandé de les accompagner car ils avaient très peur, je crois. Nous avons pu voir Paul, l'embrasser, lui dire au revoir... La

¹⁰ Le 27 mai 1871, les troupes versaillaises ont poursuivi des Communards jusqu'à l'intérieur du cimetière du Père-Lachaise, où certains d'entre eux s'étaient réfugiés. Aujourd'hui encore, on peut voir les traces des balles tirées contre les fusillés sur le mur d'enceinte du parc, connu comme le « mur des Fédérés ».

personne est allongée, avec un linceul blanc, le visage découvert. Il y avait la famille, très, très peu de famille. La famille de Paul était extrêmement isolée par rapport à sa propre communauté. » On avait une réunion pour préparer l'enterrement, un soir. Le Maire est venu avec deux adjoints. On était nombreux, une soixantaine... C'était un dimanche, parce que les jeunes disaient : « ils se sont déplacés, un dimanche... ». « Le jour de l'enterrement, on les a accompagnés. Il y avait la famille avec eux. Et ce sont ceux qui étaient le plus, je dirais sur le point de basculer dans la grande violence, dans le grand délire, qui ont tenu. Ils ne voulaient pas de flics, il y avait des flics ; ils ne voulaient pas de journalistes, il y avait des journalistes, mais ils ont été maintenus à distance. Il y avait ce service d'ordre qui a empêché... mais ils ont tenu le contrat. »¹¹. Un autre témoin confirme cette appropriation complète par les jeunes de la mort de leur ami, vécue par eux sans médiation comme leur propre mort : « il y avait très peu d'adultes. Les enfants ont mis eux-mêmes le cercueil en terre et chacun d'eux a remblayé. Jamais avant, je n'avais vu ça. Chacun à tour de rôle, ils se sont relayés, avec une pioche, une bêche, pour combler le trou. J'ai eu la sensation que c'était quelque chose de très fort, ce lien entre eux. Ils mettaient en terre un des leurs. C'est quelque chose qui m'a été complètement insupportable en tant qu'être humain, ça m'a complètement bouleversée. »

Le deuil a été d'autant plus difficile que cette mort-là portait la marque de l'illégitimité de la victime et de ses proches. Les réactions hostiles ont été nombreuses dans l'établissement scolaire fréquenté par la plupart d'entre eux. Pendant quinze jours, plusieurs élèves ont été absents de leurs classes. Les enseignants l'ont mal accepté et l'équipe pédagogique s'est scindée. Alors que le jeune décédé était un ancien élève du collège, aucun professeur n'a assisté à l'enterrement.

« Les gens étaient un peu sur la défensive. Puis, surtout, ça s'est très mal passé ici. Le principal a autorisé un certain nombre de débats. On se retrouvait pour discuter. Les profs n'ont pas du tout compris ça. C'était la négation complète de l'événement – et ce n'était pas n'importe quel événement. C'était le deuil d'un des leurs. Or, nous, tout ça nous semblait extrêmement important. Lorsqu'on perd quelqu'un qu'on aime, on a le droit de le pleurer, on a le droit aussi de vivre son deuil. Le deuil, c'est un temps de partage de la vie de l'autre. On a aussi le droit de refaire la mémoire. Ce que je ne voulais pas, c'est qu'ils soient dans la rue, avec tous les risques pour que ça dégénère. Le premier travail a consisté à les faire revenir dans l'établissement et à leur offrir un lieu d'écoute. Et cela a été extrêmement mal perçu par les enseignants. C'était comme une espèce de règlement de comptes, une remise en cause extrêmement violente. Donc tout ça a été dénoncé, y compris au niveau de l'Education Nationale. » (Une assistante sociale)

Lorsque nous les avons réunis dans notre groupe de recherche, un an plus tard, le moment de la mise en paroles de cette expérience-là n'était pas encore arrivé.

¹¹ Jean-Pierre Bernard (1986 : 42) suggère, dans la liturgie funèbre du parti communiste, l'existence d'une « superposition dans l'harmonie » de la mort historique et de la mort intime, « du deuil de la famille privée et de la famille partisane ».

La casse

S'il y a dans l'« émeute » une logique d'autolimitation volontaire, les actes de violence déclenchés par les « casseurs » visent au contraire à amplifier la protestation en mobilisant des moyens beaucoup plus consistants : destruction de bâtiments publics et équipements sportifs, comme à Vaulx-en-Velin (dans la banlieue lyonnaise) en avril 1994, lorsque le gymnase a été défoncé et brûlé à l'aide d'une « voiture bélier »¹². Dans ce contexte-là, il n'y a pas eu de pillages. La violence était expressive, comme celle des « émeutes », et non pas instrumentale. Ceci fait penser à la présence de « casseurs » politiques cherchant à protester contre des actions publiques ayant pour but, selon eux, d'anesthésier les habitants des quartiers populaires sans permettre de vrais changements au niveau de leurs conditions de vie.

D'autre part, les « casseurs » ne se définissent pas par une base territoriale propre, mais plutôt par la mobilité et par la variété des logiques qui informent leur engagement dans la violence. Une étude réalisée en 1990, à partir de l'analyse d'un univers de 46 jeunes – 23 majeurs et 23 mineurs, interpellés à l'occasion d'une manifestation lycéenne le 12 novembre – suggère que, du point de vue de l'âge, de la nationalité et du domicile, ils correspondraient au profil de la moyenne des lycéens, avec une plus forte tendance à l'échec scolaire. L'étude distingue aussi, dans cet ensemble, ¼ de « casseurs » prémédités et une large majorité d'« occasionnels », qui se lancent dans la casse à partir du moment où la violence est déclenchée (CNV, 1990). Les premiers sont aussi désignés « casseurs professionnels » : ils croient à l'emploi systématique de la violence comme un moyen d'imploser ce qu'ils appellent « la politique du sparadrap ». Il ne s'agit pas, comme dans le cas de l'émeute, d'une stratégie qui sollicite l'écoute, dans la perspective de l'ouverture d'un espace de négociation ; il s'agit au contraire de rendre visibles les limites de l'espace institutionnel. Ils sont extrêmement minoritaires – peut-être plus encore que dans l'univers analysé par le rapport du CNV : « en 2000, nous étions 20 », estimait l'un d'entre eux que j'ai eu l'occasion d'interviewer. Mais disposant d'une forte capacité à élargir le périmètre de la violence.

Le traitement journalistique de l'« émeute »

Le débat sur la responsabilité de la presse écrite et télévisuelle en tant que possibles incitatrices de la violence urbaine a été dernièrement presque aussi important que le débat sur

¹² Par analogie avec d'anciennes machines de guerre qui permettaient de défoncer les portes et pénétrer dans les villes fortifiées.

la violence proprement dite. Ce débat s'est intensifié début 1998, lorsqu'une antenne régionale de télévision de Strasbourg a filmé en direct des groupes de jeunes brûlant des voitures le soir du réveillon. Jusque là, les images connues de voitures brûlées étaient celles du lendemain, celles des groupes de badauds autour des tôles calcinées. En 1997, pour la première fois une équipe de journalistes, la veille du Nouvel An, a pu suivre les pompiers à la trace à l'aide d'un scanner – comme cela se fait depuis longtemps au Brésil – et filmer en direct les incendies. Les réactions dans l'opinion publique ont été d'autant plus virulentes qu'on prétendait que ces images, diffusées par toutes les chaînes de télévision, auraient contribué à accroître la violence.

C'est dans ce contexte qu'Eric Macé et moi avons lancé une recherche nationale avec près de cinquante journalistes télévision et presse écrite sur le traitement des violences urbaines dans les médias (cf. Peralva et Macé, 2002)¹³. Nous l'avons alors constaté - quoique durement accusés de manquements à l'éthique, les journalistes ne se faisaient pas moins de soucis quant aux conséquences des papiers qu'ils diffusaient que le reste de la population. Nous avons pu observer, dans les rédactions, un débat éthique sur ces problèmes au moins aussi important que celui qui avait cours dehors. Beaucoup de journalistes préféraient, à certains moments, ne pas filmer ou ne pas diffuser certains papiers pour ne pas encourir le risque de susciter des violences indésirables. L'idée, bien présente dans les débats, selon laquelle les images violentes entraîneraient des réactions d'imitation et par conséquent de nouvelles violences nous semblait, d'autre part, peu consistante avec le résultats de recherches qui montraient que la « réception » par le public des messages véhiculés par les médias était socialement et culturellement située. Autrement dit : il n'existe pas d'imitation pure, mais plutôt réinterprétation, individuelle et/ou collective des représentations de la violence (dans la fiction ou dans l'information) par des catégories de population plus ou moins sensibles au type de message diffusé. C'était par conséquent de la *relation* entre le message et tel ou quel type de récepteur que la violence pouvait (ou non) dériver. Et, dans cette relation, tout semblait indiquer que les médias occupaient une position subalterne. En même temps, la relation média/violence, empiriquement observable, se devait d'être expliquée.

Nos constatations à propos des conditions de production de l'information nous ont conduit à attribuer une grande importance à l'analyse du *débat public* sur la violence. Cela parce que, même si les journalistes étaient des acteurs clés de ce débat, à eux incombant la tâche de faire circuler l'ensemble des idées relatives aux problèmes publics, ils n'étaient pas

¹³ Pour une approche comparative du traitement journalistique de la violence en France et au Brésil, cf. Macé & Peralva, 2005.

les seuls éléments actifs dans la production de l'information, déterminée dans une très grande mesure par le rapport aux sources. Or, ces sources de leur côté étaient aussi des éléments actifs de l'espace public, engagés dans un débat public contradictoire en défense de points de vue et d'intérêts particuliers, même si elles étaient capables de produire l'illusion de soumettre au débat des données purement « objectives » de la réalité.

En d'autres termes, nous avons abordé le traitement journalistique de la violence urbaine en France comme le résultat, non simplement de l'action des journalistes, mais comme un *système d'action* où les principaux acteurs étaient les journalistes et leurs sources, tous ayant comme référence dans leurs interventions « l'opinion publique ». Ce déplacement du point de vue de l'analyse nous a permis de montrer que, parallèlement aux journalistes, d'autres acteurs sociaux importants contribuaient à la mise en forme du débat public sur la violence urbaine selon leurs intérêts propres. Il en était ainsi de la police, ou des syndicats – d'enseignants, de conducteurs – parmi lesquels beaucoup s'appuyaient sur la dénonciation de la violence pour revendiquer des améliorations dans leurs conditions de travail, ou plus de ressources pour tel ou tel secteur. Nous avons pu montrer aussi que les jeunes de banlieue étaient les plus mal lotis du point de vue des conditions d'accès à l'espace public ; de telle sorte que la violence était pour eux une ressource qui permettait d'attirer l'attention des médias en engendrant des conditions de participation et d'expression publique. Le moment des « émeutes » avait cette signification également : à travers la violence, il était possible de constituer un espace de conflit et de débat ; et même, plus la violence était intense, plus grandes étaient les chances d'une ouverture de l'espace. Bien entendu, dans cette dynamique, la place de la télévision était fondamentale.

Notre analyse a distingué trois régimes principaux de traitement journalistique de la violence : les situations de routine, où les stratégies de communication des sources d'information – acteurs politiques ou syndicats, par exemple, conformément à ce qui a été indiqué plus haut – et l'asymétrie de leurs relations réciproques jouent un rôle capital ; les situations exceptionnelles, comme l'« émeute », où la dimension imprévue de l'événement désorganise la routine et reconfigure les cadres d'interprétation du problème ; et enfin le régime d'amplification, où le journaliste participe directement à la production de la violence, dans la mesure où l'initiative de l'information lui incombe. C'est d'ailleurs le cas du réveillon de 1997 auquel je me suis déjà référée. Une reconstitution des faits effectuée par le journal *Libération* montre que, le 15 décembre, le préfet de Strasbourg a diffusé des statistiques relatives à des incendies de voiture dans la ville dans les périodes de fin d'année. Une dépêche de l'Agence France Presse du 26 décembre a alimenté les rédactions des journaux avec des

statistiques, à la hausse selon la dépêche. Cela a suffi à ce qu'une antenne de télévision locale prenne l'initiative de filmer en direct les incendies de voiture, créant ainsi une dynamique d'extension de ces actes. Le cas de l'« émeute » est relativement distinct, car l'initiative de l'information n'incombe pas aux journalistes – ils se limitent à couvrir une protestation violente déclenchée en réaction à la mort violente d'un jeune, lorsqu'elle est déjà en cours.

Nous avons eu l'opportunité d'examiner en détail le traitement d'une « émeute » dans la presse écrite et la télévision, en décembre 1998. Notre recherche sur le traitement journalistique de la violence allait bon train lorsqu'une protestation de grandes proportions, d'une durée d'une semaine, a eu lieu à Toulouse. Un adolescent de 16 ans, qui essayait de voler une voiture, a été tué par l'arme d'un policier. Même blessé, il s'est enfui. De retour au commissariat, l'équipe n'a pas déclaré l'incident ni l'usage de l'arme (le policier a affirmé plus tard qu'il ne s'était pas rendu compte du coup de feu tiré). L'adolescent en fuite s'est caché sous une voiture quelques rues plus loin et s'est vidé de son sang jusqu'au lendemain, lorsque son corps a été retrouvé par une passante.

L'examen du traitement journalistique de cette protestation a mis en évidence, d'abord, le conflit d'interprétations dont la situation décrite a été l'objet : celles des « émeutiers » et d'une opinion publique locale et nationale sensible à la mort brutale d'un adolescent, soucieux d'éclairer au plus vite la responsabilité de la police dans cet incident grave ; et celles des responsables locaux et nationaux de la sécurité publique, ainsi que des syndicats de policiers, soucieux de défendre coûte que coûte l'image de la police. Cet examen nous a montré aussi l'ambivalence des journalistes – d'un côté sensibles au thème des droits l'homme – du droit à la vie – que l'émeute plaçait à l'ordre du jour, à un tel point que, au départ, la critique à l'égard de la police a été unanime parmi eux, et cela indépendamment de l'orientation politique de leurs organes de presse respectifs ; mais sensibles également à la légitimité incontestable des « institutions républicaines », ce qui constituait un sérieux obstacle à l'exercice de toute critique à leur encontre. La police a fini par le remporter dans ce conflit d'interprétations : un incident isolé (le coup de feu tiré contre un policier par un individu sans aucun lien avec la protestation) a fait cesser l'intérêt pour la mort de l'adolescent en tant que telle, suscitant en même temps une réinterprétation de la violence, désormais non plus à partir de l'idée de droit à la vie, mais plutôt à travers les catégories policières de la lutte contre la délinquance et le crime.

III - Novembre 2005

La crise de novembre 2005 présente des similitudes de forme avec les incidents que nous avons décrit jusqu'ici. A l'origine, une « émeute »¹⁴ : de jeunes descendants d'immigrés ont déclenché une protestation violente en réaction à la mort violente de deux d'entre eux. Ensuite, extension du périmètre de la violence grâce à l'intervention des « casseurs ». Pour la première fois en 25 ans, cependant, la violence a touché l'ensemble du territoire national. Pour la première fois, aussi, les syndicats, les associations et les partis de gauche sont restés pratiquement silencieux. Et l'importance de la presse internationale dans la couverture de ces événements est sans rapport avec toute autre situation du même type.

Clichy-sous-Bois

Le 27 octobre, une plainte pour vol d'automobile a emmené la police à Clichy-sous-Bois (commune de la banlieue nord-est de Paris, 23000 habitants). Cette intervention s'est terminée par un incident grave : trois adolescents, pour fuir le contrôle de police, se sont réfugiés dans l'enceinte d'un transformateur EDF – deux d'entre eux sont morts immédiatement, par électrocution, le troisième a survécu avec des blessures graves. Le soir même, des voitures ont été incendiées dans la ville, et des affrontements ont eu lieu avec la police et les pompiers. Le lendemain, les affrontements se sont élargis à la commune voisine de Montfermeil. Des coups de feu ont été tirés contre les brigades de CRS¹⁵. Le 30, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a annoncé qu'il allait recevoir les familles des adolescents morts, mais elles ont refusé de le rencontrer. L'avocat qui les représentait a demandé l'ouverture d'une procédure judiciaire pour savoir « pourquoi des jeunes qui n'avaient rien à craindre se sentaient tellement menacés au point de pénétrer un endroit dangereux ». Pendant plusieurs nuits de suite, la violence s'est poursuivie à Clichy. Pendant quelque temps, la police n'a pas parlé d'émeutes, mais plutôt d'« incidents localisés ». Lors d'un de ces conflits entre jeunes et policiers, la mosquée de Clichy a été touchée par une bombe lacrymogène, contribuant à radicaliser encore plus la violence.

Les événements de Clichy-sous-Bois constituent l'épicentre de la crise de novembre et présentent la même forme générale que nous avons déjà indiquée : à l'origine, une protestation violente déclenchée en réponse à la mort violente de deux jeunes, après une

¹⁴ L'analyse qui suit est basée sur un ensemble d'articles publiés dans le journal *Le Monde*.

¹⁵ Corps Républicain de Sécurité, service policier en charge du maintien de l'ordre public, dans les manifestations notamment.

intervention malheureuse de la police. En l'occurrence, des leaders religieux musulmans ont pris à leur charge la tâche d'apaiser les esprits, à la place des syndicats et des associations qui, en cas d' « émeutes » se sont toujours chargés de transformer la protestation en manifestation pacifique. Dans un article publié dans le journal *Libération*, les sociologues Didier Lapeyronnie et Laurent Mucchielli ont justement noté que, cette fois-ci, les « émeutiers » étaient seuls¹⁶.

Il importe d'observer, au-delà de l'angoisse que la mort violente d'un jeune suscite parmi ses proches, le sentiment d'injustice qui s'associe à cette mort perçue comme inacceptable, sentiment étroitement lié à l'action de la police dans les quartiers populaires. L'idée de « classes dangereuses » fait effectivement un retour en force, comme beaucoup de sociologues l'ont indiqué depuis quelque temps déjà à propos de ces conflits, dans la mesure où s'y combinent sentiment d'oppression et la perception de la délinquance, par ceux qui la pratiquent, comme un acte de résistance légitime (Hobsbawm, 1976). Un tel sentiment d'injustice et la protestation qu'il nourrit, le refus d'accepter la banalisation de la mort, sont inséparables d'une culture politique républicaine qui affirme la priorité du droit à la vie et aux droits de l'homme en général. En d'autres termes, autour de l' « émeute » se dessine, comme nous l'avons dit, un important conflit d'interprétations en ce qui concerne la responsabilité de la police dans l'incident : d'un côté, l'Etat évite le plus possible que la police soit décrédibilisée ; de l'autre, les jeunes croient savoir, d'expérience, que la responsabilité de la police ne fait aucun doute. Dans le cas de Clichy-sous-Bois, comme dans celui de Toulouse, les médias hésitent entre les deux versions qui s'affrontent.

La première réaction du ministère de l'intérieur après la mort des deux adolescents a consisté à déclarer, sur les simples affirmations des policiers, qu'ils n'étaient pas poursuivis par la police lorsqu'ils se sont réfugiés dans le transformateur. Face à la pression des familles et à l'élargissement de l'aire des conflits, le premier ministre a déclaré publiquement que tout serait fait pour éclaircir les circonstances du drame. La presse, au début, a fait simplement référence à des « morts accidentelles ». Plus tard, peu à peu, elle a commencé à s'intéresser de

¹⁶ « Les émeutiers sont seuls. Ils n'ont aucun soutien politique. Il est vrai qu'ils sont difficilement défendables. Ils sont agressifs et violents. Ils ont souvent un présent ou un passé de délinquants. (...) N'ayant rien à dire, si ce n'est exprimer le mélange d'émotion et de rage qui les a saisis à la suite de la mort de Ziad B. et Banou T., puis des propos du ministre de l'intérieur, ils seront maintenant l'objet de tous les discours et de tous les usages politiques, un instrument destiné à justifier la répression et l'appel toujours plus pressant à la loi. L'ordre et la justice, a répondu le gouvernement après avoir liquidé les emplois jeunes et la police de proximité, le budget des associations et la politique de la ville. Ces jeunes sont ainsi enfermés dans le rapport exclusif à la norme et à la morale, irrémédiablement marginalisés et construits comme des problèmes : ceux qu'ils subiraient et ceux qu'ils feraient subir. Et la violence dont ils usent, par effet de sidération, renforce le cercle vicieux et justifie qu'ils soient tenus à l'écart. » (*Libération*, le 9 novembre 2005.)

plus près aux détails de l'événement. Les premiers résultats de l'enquête administrative ont permis de constater qu'un policier avait prévenu par radio ses collègues du risque de mort encouru par les adolescents. Le message a été capté par plusieurs voitures de police, mais rien n'aurait été tenté pour les sauver. Les policiers directement en cause ont continué à affirmer n'avoir rien vu. Les déclarations du troisième adolescent, rescapé avec des blessures graves, ont confirmé que les trois s'étaient réfugiés dans le transformateur EDF pour échapper à la police. Une enquête judiciaire a été ouverte pour rétablir la vérité des faits. Comme toujours, dans ces cas, il se passera beaucoup de temps avant que ses résultats ne soient rendus publics.

Le sentiment d'injustice que l'« émeute » révèle – sentiment d'impuissance quant à la possibilité d'une réponse institutionnelle juste à la violence subie – est en rapport avec cette situation. Pour cette raison, elle ne peut être expliquée simplement à la lumière d'indicateurs relatifs aux conditions de vie des jeunes pauvres descendants d'immigrés dans les quartiers sensibles, qu'il s'agisse des inégalités sociales ou des discriminations de tout type effectivement subies par eux. La protestation suggère jusqu'à quel point ils sont immergés dans la culture française des droits de l'homme, qui désapprouve la banalisation de la mort violente et injuste. En ce sens, il faut noter à quel point les « émeutes » françaises se distinguent des « riots » nord-américains qui causent des dizaines de morts ; en France, la violence des « émeutes » ne produit que des dégâts matériels. En même temps, la légitimité sans partage dont bénéficient les institutions républicaines – et parmi elles la police – est vécue comme quelque chose d'intolérable par les « émeutiers », puisqu'elle les disqualifie et disqualifie leur protestation.

L'élargissement du périmètre de la violence

Le 2 novembre, la presse a indiqué que les incidents, auparavant limités aux communes voisines de Clichy-sous-Bois, s'étaient étendus à toute l'Ile-de-France. La violence était évaluée jour après jour par le nombre de voitures brûlées. Un commissariat de police, un concessionnaire automobile, un gymnase et un centre commercial ont été caillassés et incendiés. Un dépôt d'autobus dans la banlieue sud de Paris a brûlé entièrement. Des bus ont été vidés de leurs passagers en plein jour et également incendiés.

Peu à peu les incidents se sont étendus au reste du pays. Le 8 novembre, le premier ministre Dominique de Villepin a décidé d'établir l'état d'urgence.¹⁷ Le couvre-feu est entré en vigueur dans de grandes villes comme Nice, Orléans, Le Havre, Amiens et Rouen. La

¹⁷ L'état d'urgence, qui ouvre aux préfets la possibilité d'établir un couvre feu, relève d'une loi du 3 avril 1955, promulguée au moment de la guerre d'Algérie.

violence a diminué immédiatement. Quelques incidents graves se sont encore produits après, comme l'incendie du théâtre national de Louvrais, à Pontoise, banlieue nord de Paris : une voiture-bélier a détruit la porte vitrée de l'entrée et a fini sa course contre une colonne. Le 13, la violence continuait encore en province, notamment avec des incidents en plein jour dans le centre-ville de Lyon. Le 16 novembre la police a annoncé que la situation s'était normalisée dans toute la France. Selon les Renseignements Généraux, au long de ces 21 jours nous serions progressivement passés de quelques petits actes de « guérilla urbaine », avec les premiers incidents liés à la mort des deux adolescents de Clichy-sous-Bois, à une « insurrection urbaine » et à un « mouvement de révolte populaire » (*Le Monde*, le 7 décembre 2005). Pour la première fois en quinze ans, ce type de protestation gardait une telle durée et prenait une telle dimension nationale.

Le traitement journalistique de la protestation

La nouveauté, sur ce plan, a été le grand intérêt manifesté par la presse internationale à l'égard de ce qui se passait en France. L'importance de la couverture télévisuelle au détriment de la presse écrite et radiophonique traduisait un mouvement relativement récent de réorganisation de grandes plates-formes d'information comme la BBC à Londres, ou la multiplication du nombre de correspondants permanents à l'étranger de chaînes de télévision brésiliennes, par exemple. Ces tendances, très visibles à ce moment-là, semblaient indiquer qu'un nouvel échelon dans le processus de mondialisation du débat public était en train d'être gravi. La situation française a mérité l'attention soutenue de toute la presse écrite, télévisuelle et électronique européenne. Les images de voitures et autobus brûlés étaient montrées en boucle comme l'avaient été celles du 11 septembre aux Etats-Unis. De la Suède au Qatar, nous dit *Le Monde* du 10 novembre, « nombreuses autorités politiques et religieuses se sont prononcées au sujet des violences urbaines en France ». Le 14, le président de la République s'est exprimé à propos de l'image du pays véhiculée par la presse étrangère et il a dit son intention d'organiser une réunion avec les responsables des grandes chaînes de télévision qui, selon lui, ne refléteraient pas de façon appropriée la « réalité » de la crise des banlieues.

Cette information publique mondiale, construite à partir du point de vue des organes de presse de chaque pays, s'est limitée à une traduction de la crise française dans les termes des différents débats nationaux : pour les Russes et Vladimir Poutine, il y avait là une claire analogie à faire avec le terrorisme tchétchène et le besoin de l'écraser ; pour la presse britannique, était en jeu la « crise du modèle d'intégration français », concurrent du modèle

britannique et qui, contrairement à ce dernier, refuse de prendre en considération la spécificité ethnique et culturelle des populations migrantes.

L'étendue de la crise

Les émeutes urbaines de novembre 2005 ont imposé les limites spatiales et temporelles des protestations précédentes et ont revêtu la forme d'un « répertoire *national* de l'action collective populaire », conformément aux termes de Tilly (1986). La nature de l'action n'avait pas changé, seulement son échelle de développement. Jusque là, les « émeutes », même si elles étaient survenues à divers moments dans différents points du territoire national, se présentaient comme des actions localisées et fragmentaires. Les conditions d'un changement d'échelle étaient données, en fonction de la généralisation progressive de cette expérience depuis 1990. Mais un tel changement ne s'était jamais opéré. La présence de la presse internationale a sans doute créé un effet d'élargissement de la protestation, puisqu'elle a multiplié le nombre de scènes publiques offertes aux manifestants. Mais elle n'explique pas tout.

Même à petite échelle, les « émeutes » ont toujours été un « fait social total », impossible à comprendre en faisant seulement appel aux indicateurs relatifs à la pauvreté et aux diverses inégalités qui touchent les quartiers populaires. Ce psychodrame collectif a toujours impliqué, simultanément, la dynamique des institutions, les conditions de l'espace et du débat publics et la vie politique du pays en général. Les immigrés et les banlieues, où ils résident, cristallisent depuis longtemps les inquiétudes de la population française face au chômage, à la mondialisation, au terrorisme, ou tout simplement au changement. Le débat sur la violence urbaine a été central lors des présidentielles de 2002 : il a conduit l'extrême-droite au second tour, en excluant le candidat de la gauche ; et il a transformé Jacques Chirac, d'un simple candidat de la droite républicaine ayant bénéficié d'un peu plus de 18% des suffrages au premier tour, en candidat d'union nationale acclamé par 80% des électeurs au second tour.

La « crise des banlieues » de novembre 2005 est inséparable d'une conjoncture politique marquée par la division au sein de la majorité parlementaire de droite actuelle. Et, contrairement aux « émeutes » précédentes que j'ai pu analyser, caractérisées – quels que soient les limites propres à cette forme d'action collective – par un certain degré d'autonomie, la violence de novembre 2005 est marquée par une forte dose d'hétéronomie et reflète les tensions observables dans la sphère politique.

Au cœur de la crise, Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, le parti de la droite républicaine, candidat probable à l'élection présidentielle de 2007 contre la volonté de

Jacques Chirac (dont il est devenu l'ennemi en 1995, lorsqu'il a soutenu un autre candidat de la droite aux présidentielles). La prétention de Sarkozy à la succession de Jacques Chirac s'est manifestée depuis le début de son actuel mandat. Occupant le poste de ministre de l'intérieur (équivalent à celui de ministre de la justice au Brésil), il a développé un discours agressif à l'égard de la jeunesse immigrée des banlieues, destiné à séduire l'électorat d'extrême-droite. Après avoir laissé pour un temps le ministère pour se consacrer à la présidence de l'UMP, il y est revenu en juin 2005, à la demande de Chirac – ceci, dans un contexte marqué par la rivalité avec le premier ministre, Dominique de Villepin, comme lui candidat virtuel aux élections présidentielles de 2007¹⁸. S'appuyant sur une stratégie électorale marquée par sa forte présence dans les médias, Nicolas Sarkozy cherche à se présenter comme le représentant de l'ordre et de la loi (il emploie un « franc parler » pour se référer aux « voyous ») et, en même temps, en tant que porte-parole d'un réformisme libéral. En juin 2005, par exemple, quelques jours après son retour au ministère de l'intérieur, une balle perdue a tué un enfant dans un quartier de la banlieue nord de Paris. La responsabilité du ministère était engagée, mais le ministre a contourné habilement les critiques à l'aide d'un non événement¹⁹ : il a déclaré qu'il entreprendrait un « nettoyage au Karcher » dans le quartier. Le scandale suscité par un tel propos, qui a éveillé les susceptibilités des habitants et a été perçu comme aux relents racistes, a mis en second plan la discussion autour de la mort de l'enfant. Les critiques, qui se sont prolongées pendant plusieurs mois, se sont concentrées sur la personnalité du ministre bien plus que sur l'inaptitude du ministère qu'il dirigeait à assurer la sécurité des citoyens.

La mort par électrocution des deux adolescents de Clichy-sous-Bois est survenue deux jours après un autre de ces non événements - ou « factoides » - produits par le ministre. Lors d'une visite « surprise » au commissariat d'un autre quartier populaire de la banlieue nord de Paris, accompagné de journalistes et caméras de télévision, Nicolas Sarkozy s'est référé aux jeunes du quartier comme « la gangrène » et « la racaille ». La visite, effectuée à 21 heures – à un horaire où le commissariat était habituellement fermé (il a été spécialement ouvert pour lui ce soir-là) – a créé une « scène » pour le ministre et une situation de conflit ouvert avec les habitants, accourus en masse pour voir ce qui se passait. Le maire de la ville (Argenteuil), du même parti de Nicolas Sarkozy, a déclaré plus tard qu'il n'avait pas été prévenu de cette

¹⁸ Pour qu'on puisse prendre la mesure d'une telle rivalité : sur 90 articles à propos de Nicolas Sarkozy publiés par le journal *Le Monde* entre juin 2005 et mars 2006, 27 (un peu moins d'un tiers) concernent le conflit entre le ministre de l'intérieur et le premier ministre.

¹⁹ Appelé un « factoïde » dans le langage politique brésilien.

visite, regrettant que le travail réalisé par les élus au niveau local pour répondre aux situations difficiles puisse être ainsi remis en cause.

L'amplitude des violences déclenchées à partir des morts de Clichy-sous-Bois est directement liée à ces interventions de Nicolas Sarkozy, qui ont empreint la protestation d'une logique directement politique : pour beaucoup de jeunes descendants d'immigrés dans toute la France, il s'agissait d'obtenir sa démission. (*Le Monde* du 4 novembre, par exemple, rapporte des propos de jeunes d'Aulnay-sous-Bois, une semaine après le déclenchement des violences : « Ceci n'est que le début. Nous allons continuer jusqu'à ce que Sarkozy démissionne ». La télévision a enregistré dans tous les pays des propos du même type).

IV – Crise des banlieues, crise de la démocratie

Derrière les soulèvements qui touchent la France depuis quinze ans, il n'y a pas seulement une crise sociale ; il y a aussi une crise de la représentation dans la mesure où les habitants des quartiers populaires, jeunes et moins jeunes, exclus du monde du travail, n'ont pas d'accès propre à la sphère politique. De ce point de vue, il convient de noter que, à chaque émeute, la dynamique de la violence tend à déboucher sur un effort d'organisation collective, mais le souffle n'est jamais suffisant pour que l'effort se maintienne – ou alors, quand c'est le cas, les cadres de l'action sont par trop limités pour que ses effets se fassent sentir à un niveau plus général. D'un côté, il n'y a pas de volonté politique de donner la parole et des moyens d'action à ces populations – le vote des étrangers sur le plan municipal, qui faisait partie du programme de campagne du premier mandat de François Mitterrand, n'a jamais été adopté par la gauche. D'un autre côté, l'instance organisationnelle qui pourrait permettre à ces populations d'exister collectivement, l'association, est conçue en France comme une structure paraétatique, subventionnée par des fonds publics et étroitement contrôlée (cf. Barthélemy, 2000). La tentative d'élire des descendants d'immigrés sur le plan municipal dans les listes des partis de la gauche et de la droite classiques a marqué l'activité associative des jeunes descendants d'immigrés des années 80, mais les résultats ont été faibles ; et surtout, l'élan associatif observé au cours de cette décennie-là a dégringolé dans les années 90, ayant pour résultat des conflits de grande portée et la liquidation judiciaire d'un certain nombre d'initiatives, comme ç'a été le cas de l'association nationale France Plus (Peralva, 2002).

En ce sens, le débat public sur les banlieues se définit par une asymétrie structurelle. Les quartiers populaires sont construits comme des « problèmes », objets du regard extérieur, et ayant presque exclusivement la violence en tant que ressource d'action. Mais

l'hétéronomie qui définit cette partie de la population fait d'elle, en même temps, le point focal d'une crise plus large de la démocratie française. Une telle crise en appelle au moins à trois niveaux d'analyse.

1/ Elle se traduit par un déchirement visible du tissu social, avec une partie de la population intégrée à la dynamique économique et une autre partie exclue ou vouée au travail intermittent et précaire, privée d'initiative et astreinte au bénéfice de l'aide publique.

2/ Elle se traduit par une interpellation radicale des bases proprement nationales d'une démocratie qui, depuis la fin du 19^{ème} siècle, s'est constituée en tant qu'espace principal d'expression des conflits sociaux et de la négociation politique. Dans le cadre d'un marché mondialisé, la question des conflits du travail se pose dans des termes nouveaux ; d'autre part, les migrations transnationales et les flux de produits licites et illicites, qui ignorent les frontières des Etats, posent ces derniers devant des problèmes sans solution immédiate, les affaiblissant face à une opinion publique pour laquelle « l'ordre » est devenue une revendication fondamentale. Dans ce contexte, la figure sociologique de l'« étranger » dessinée par Simmel (1908) a acquis une grande importance analytique, dans la mesure où elle aide à comprendre la place prise par les banlieues dans le débat public national.

3/ Elle se traduit dans une interpellation des bases sociales de la représentation politique, un problème qui transcende largement les limites des banlieues et qui touche durablement les partis de la droite et de la gauche classiques, en ouvrant un espace significatif à l'extrême-droite et à l'extrême-gauche, transformant le vote en instrument de rejet du changement (comme en mai 2005 avec le « non », lors du référendum sur le Traité de Constitution Européenne), bien plus que de défense de projets alternatifs (Perrineau, 2003)²⁰.

Ces trois questions – sociale, nationale et politique – sont bien entendu étroitement liées, mais la crise de la représentation a eu une importance dynamique fondamentale dans l'épisode de novembre 2005. L'indéfinition relative de la base actuelle des partis a rétabli le charisme et le populisme comme principes d'éligibilité.

Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, les instituts de sondage ont indiqué que Nicolas Sarkozy ne s'était pas affaibli lors de la vague de violences de novembre. Sa stratégie électorale agressive semblait donc payante. Concurrent direct de son ministre de l'intérieur à

²⁰ A propos de l'évolution du vote des Français entre 1994 (élections européennes) à 2002 (présidentielles et législatives), voir les sept volumes des « Chroniques électorales » publiées sous la direction de Pascal Perrineau et Colette Ysmal aux Presses de Sciences Po. Référence complète en bibliographie.

la présidence de la république, le premier ministre Dominique de Villepin décide alors d'adopter une stratégie similaire, en proposant de lui-même une image de dynamisme et de capacité à diriger le changement. Pour cela il a fait voter en février, comme mesure d'urgence, la « loi pour l'égalité des chances », laquelle, parmi d'autres dispositifs, incluait un nouveau contrat de travail destiné aux jeunes de moins de 26 ans. Pendant deux ans, cette mesure autorisait les patrons à licencier leurs jeunes employés sans préavis et sans être obligé de leur rendre la moindre explication. La résistance des étudiants et des lycéens a paralysé pour deux mois (un trimestre) les établissements d'enseignement. Avec l'aide des grandes centrales syndicales, ils ont finalement obtenu le retrait du dispositif. En l'espace de moins de trois mois, la crise du « Contrat Première Embauche » a donné la réplique, sur d'autres bases, à la crise de novembre 2005.

Bibliographie

- BARTHELEMY, Martine. (2000), *Associations. Un nouvel âge de la participation ?* Paris ? Presses de la FNSP.
- BERNARD, Jean-Pierre. (1986), « La liturgie funèbre des communistes (1924-1983) ». *Vingtième Siècle*, Paris, 9, janvier-mars, pp. 37-52.
- BUI-TRONG, Lucienne. (1992), « Les bandes en France ». In : Les dossiers du CNEF. *Des bandes aux pillages et aux émeutes : problématiques du maintien de l'ordre*. Gif-sur-Yvette, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Direction du Personnel et de la Formation de la Police. Centre National d'Etudes et de Formation.
- CHEVALIER, Louis. (1984), *Classes laborieuses et classes dangereuses*. Paris, Hachette.
- CNV, Conseil National des villes. (1990), *Les casseurs du 12 novembre*. Compte rendu d'enquête.
- DONZELOT, Jacques. (1984), *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*. Paris, Fayard.
- DUBET, François. (2002), *Le déclin de l'institution*. Paris, Seuil.
- FAVRE, Pierre (org.). (1990), *La Manifestation*. Paris, Presses de la FNSP.
- GAUCHET, Marcel. (1980), « Tocqueville, l'Amérique et nous. Sur la genèse des sociétés démocratiques ». *Libre*, Paris, 7.
- HOBSBAWM, Eric. (1966), *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*. Paris, Fayard.
- HOBSBAWM, Eric. (1976), *Bandidos*. Rio de Janeiro, Forense Universitária, 1976.
- MACE, Eric & PERALVA, Angelina. (2005), « Jacobinisme vs. Industrie culturelle : médiatisation de la violence en France et au Brésil ». In *Dialogues franco-brésiliens sur la violence et la démocratie*. Paris, Cultures & Conflits (59), pp. 47-85.
- OFFERLE, Michel. (1990), « Descendre dans la rue. De la 'journée' à la 'manif' ». In : FAVRE, Pierre (org.), *La Manifestation*. Paris, Presses de la FNSP.
- PERALVA, Angelina. (2002), *Français d'origine étrangère. Associationnisme, violence et politique*. Relatório de pesquisa. Paris, CADIS-EHESS/ Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Convention 00/91.
- PERALVA, Angelina & MACE, Eric. (2002), *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*. Paris, La Documentation Française.
- PERRINEAU, Pascal. (2003), *Le désenchantement démocratique*. La Tour d'Aigues, L'aube.
- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (1992), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*. Paris, Presses de la FNSP.
- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (1993), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*. Paris, Presses de la FNSP.
- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (1995), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*. Paris, Presses de la FNSP.
- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (1995), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*. Paris, Presses de la FNSP.

- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (1998), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1 juin 1997*. Paris, Presses de la FNSP.
- PERRINEAU, Pascal & YSMAL Colette. (2003), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*. Paris, Presses de la FNSP.
- REBERIOUX, Madeleine. (1984), « Le Mur des Fédérés ». In : NORA, Pierre. *Les lieux de mémoire. La République*. Paris, Gallimard, pp. 619-649.
- ROBERT, Vincent. (1990), «Aux origines de la manifestation en France (1789-1848)». In: FAVRE, Pierre (org.), *La Manifestation*. Paris, Presses de la FNSP.
- RUDE, George. (1982), *La foule dans la révolution française*. Paris, Maspero.
- SCARMAN, Lord. (1982), *The Brixton Disorders. 10-12 April 1981*. Home Office Police Act 1964. Report of an Inquiry. Presented to Parliament by the Secretary of State for the Home Department by Command of Her Majesty. November 1981. (Reprinted.)
- SCHNAPPER, Dominique. (1994), *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard.
- SCHNAPPER, Dominique. (2002), *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*. Paris, Gallimard.
- SIMMEL, Georg. (1908), « Digressions sur l'étranger ». In : GRAFMEYER, Yves et JOSEPH, Isaac. (1990), *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, Champ Urbain.
- TILLY, Charles. (1978), « Collective Violence ». In : *From Mobilization to Revolution*. Londres, Addison-Wesley Co.
- TILLY, Charles. (1986). *La France conteste. De 1600 à nos jours*. Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, Alain. (1978), *La voix et le regard*. Paris, Seuil.
- WEIL, Patrick. (1991), *La France et ses étrangers*. Paris, Calmann-Lévy.
- WIEVIORKA, Michel et ali. (1999), *Violence en France*. Paris, Seuil.